



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 3, Numéro 2, Tome 2, Mars 2025

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**

ISSN-P: **3006-306X**

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mirabel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic
Resource
Index**
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

AJOL
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?jid=14086>

SJIF 2024 : 5.214

REVUE ELECTRONIQUE

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

DRJI: <https://olddrjilbp.world/IndexingCertificate.aspx?iid=14086>

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBAM Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

- 54. A Postmodern Gaze at Cultural Practices in Ngugi's The Black Hermit**
Yélian Constant AGUESSY, Panaewazibiou DADJA-TIOU &
N'kpé Pascal N'TCHA..... 845-867
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.54>

Espagnol

- 55. Beneficios de los huertos escolares para los educandos con discapacidad intelectual en Cuba**
Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS, Sonia ALVAREZ PINEDA &
Ahmadou MAÏGA..... 868-883
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.55>

Lettres Modernes

- 56. Professeur Sê-Thou et les putschistes : panorama sur les coups d'État africains**
Yaoua Bio ADJOUANI..... 884-894
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.56>
- 57. Analyse sémantico-syntaxique du logo de la SN Citec**
Issouf BEREMWIDOUYOU..... 895-911
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.57>
- 58. Le soi dans l'œuvre d'Aimé-Noël NGWA-NGUEMA**
Clément MOUPOUMBOU..... 912-923
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.58>

COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 59. Publicité des marques automobiles en Côte d'Ivoire sur Facebook en période de rentrée scolaire 2024-2025**
Ouliaouli Francine Christelle SANNE TIA..... 924-940
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.59>
- 60. Politiques linguistiques de la troisième république dans le système éducatif au Burkina Faso**
Koudtanga Christine OUÉDRAOGO..... 941-951
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.60>
- 61. Tribulations identitaires et marketing social en Côte d'Ivoire : vers une politique linguistique pluraliste**
Koffi Angelin KONAN & Tano Kouakou Frédéric MORIFIE..... 952-965
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.61>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

- 62. Dynamique de l'occupation du sol de 1990 à 2020 dans le département de Keur Massar (Dakar, Sénégal)**
René Ndimag DIOUF, Daouda Bécaye NDIAYE, Honoré DACOSTA & Ansoumana BODIAN..... 966-979
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.62>
- 63. Histoire de l'adoption des noms baoulé-assabou par les Sénoufo-tagbana (première moitié du XVIIIe siècle-1899)**
Yalamoussa COULIBALY & Wayarga COULIBALY 980-995
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.63>
- 64. Aphrodite dans l'espace culturel de la Cyrénaïque pendant l'Antiquité**
Bara GUËYE & Sana BALDÉ..... 996-1012
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.64>
- 65. Les cantines scolaires ivoiriennes à l'ère des programmes intégrés de pérennisation de 1998 à nos jours**
Méa Innocent BROU 1013-1028
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.65>
- 66. Les relations entre Félix Houphouët-Boigny et Péléforo Gbon-Coulibaly, de 1944 à 1962**
Sidjè Françoise Edwige DJIGBE & Nibonténé Olivier SORO..... 1029-1040
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.66>
- 67. La situation financière des planteurs en Côte d'Ivoire pendant la période coloniale de 1880 à 1960**
DJE Yao Lopez 1041-1054
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.67>
- 68. La dissolution de la SODEFEL et le déclin de la filière maraichère à Ferkessédougou : dynamiques et ruptures (1991-2002)**
Dégnimani YEO & Jean-Jacques SERI..... 1055-1068
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.68>
- 69. Rumeurs et sermons au bas moyen âge : l'exemple des sermons de 1405 à la cour royale en France**
Kouassy Adoum Elie Sam-Francis N'da..... 1069-1084
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.69>

Géographie

- 70. Grossesse précoce et insertion de la jeune fille dans le département d'Adzopé (Côte d'Ivoire)**
Adou Jean Marc Le Thoi ADJI, Guy Matthieu Ettien AFFORO, One Enoc GUEDE, Dadja Zénobe ETTIEN & Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS..... 1085-1102
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.70>

- 71. Orpaillage et le facteur foncier dans la commune rurale de Fourou, Cercle de Kadiolo**
 Adama Dembélé, Mamadi Djiré, Boubacar Ousmane TOURE & Harouna Bagayoko 1103-1118
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.71>
- 72. Eaux usées domestiques et risques sanitaires au quartier Madou Sawa dans la ville de Soubré (Sud-ouest Côte d’Ivoire)**
 DRISSA Traoré 1119-1136
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.72>
- 73. Transport fluviomaritime à Ziguinchor (Sénégal) : un levier de désenclavement et de développement socioéconomique**
 Abdourahmane Mbade SENE & Adama FAYE..... 1137-1156
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.73>
- 74. Gestion des eaux usées et nuisances sanitaires au quartier Marcoussis à Ouagadougou (Burkina Faso)**
 Rihanata NANA, Mariam Myriam ZONGO DAMA & Yélézouomin Stéphane Corentin SOMÉ..... 1157-1172
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.74>
- 75. Les entraves au développement de la ville secondaire de Napié (région du Poro-Côte d’Ivoire)**
 Monhmon Adjaratou KONÉ, Kra Serge Vincent KOUADIO, N’Taho Élisabeth Juana GRIS & Anoh Blaise KACOU..... 1173-1186
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.75>
- 76. Impacts socioéconomiques et environnementaux de la construction autoroutière Anani-Port-Bouet à Moossou, Grand-Bassam (Côte d’Ivoire)**
 KOFFI Edoukou, YOHOU Kouteme Flore Elvire épouse ASSALE & MOUSSA Diakité..... 1187-1205
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.76>
- 77. Transmission intergénérationnelle de l’entrepreneuriat dans le secteur informel au Burkina Faso**
 Moussa Bougma & Tebkietta Alexandra Tapsoba..... 1206-1221
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.77>
- 78. Problématique de la migration et des phénomènes de radicalisation et d’extrémisme violent**
 Yacinthe Vidéou AGBADJAGAN & Yvette ONIBON DOUBOGAN..... 1222-1243
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.78>
- 79. Etude de la concentration du monoxyde de carbone et du dioxyde d’azote au niveau de la commune de Diass à partir des données du satellite sentinel-5 precursor**
 Saliou Mbacké FAYE & Mamadou FAYE..... 1244-1254
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.79>

Philosophie

- 80. Les répercussions sociales de la révolution médicale chez Claude Bernard**
TRA BI IRIÉ BERTRAND..... 1255-1268
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.80>
- 81. De l'écophilosophie à l'écocitoyenneté : ceinture verte et développement communautaire**
Bassa Jean-Marie KOMENAN..... 1269-1287
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.81>
- 82. Leadership africain et développement durable**
Berté YAYA..... 1288-1306
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.82>
- 83. Éducation à la citoyenneté et cohésion sociale**
Boureima SANA..... 1307-1320
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.83>
- 84. Bioéthique et gouvernance climatique en Afrique**
Kouassi Hermann SIALLOU..... 1321-1341
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.84>
- 85. Penser et Panser la crise de l'emploi avec Joseph Ki-Zerbo**
Yéo Tamagadènin Sarah..... 1342-1354
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.85>
- 86. Santé connectée et problématique de la confidentialité des données de santé en Afrique**
Zoukou Sabine SEKIA & Kouadio Victorien EKPO..... 1355-1368
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.86>

Anthropologie et sociologie

- 87. Pratiques thérapeutiques et Perception sociale des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) en milieu rural : cas de la localité de Kamidja (Centre Ouest Ivoirien)**
Modeste Konan Bah GNAMIEN..... 1369-1380
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.87>
- 88. Des usages sociaux du corps : le cas du « bizzi » en Côte d'Ivoire**
N'DA Roseline Gbocho 1381-1392
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.88>
- 89. Médias sociaux et stratégies de mobilisation dans la crise politico-sociale à Bamako**
Amidou SOGODOGO & Soumaïla OULALE..... 1393-1409
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.89>
- 90. Mobilités sous contraintes, perceptions sociales et stratégies de réappropriation des espaces déguerpis à Abidjan**
MEITE Youssouf & Sylvestre TCHAN BI..... 1410-1427
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.90>

- 91. Système de communication du centre transtufion sanguine et pratique du don de sang à Bouaké**
Adjoua Rachelle KOUADIO..... 1428-1441
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.91>
- 92. Les enfants de la rue à Lomé (Togo) : Parcours et réalités quotidiennes**
Ablavi Esseyram GOGOLI..... 1442-1457
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.92>
- 93. Les politiques publiques d'autonomisation des paysans de Kovie au Togo à l'épreuve de logiques des acteurs**
Solenko GNENDA 1458-1472
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.93>
- 94. La transformation du maïs comme levier de développement local : un modèle d'autonomisation et d'inclusion sociale des femmes et jeunes dans le département du Plateau au Bénin**
Missimahou Daniel NOUKPOZOUNKOU & Emilia Mawugnon AZALOU TINGBE..... 1473-1497
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.94>
- 95. Réseaux téléphoniques mobiles et vulnérabilité des consommateurs MTN / Orange Cameroun: analyse sociologique du phénomène d'arnaques**
Paulette Mappi Dzukou..... 1498-1516
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.95>
- 96. Croyances sociales et détournement des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bê Gbon Moussa COULIBALY & Claude Koré BALLY..... 1517-1532
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.96>
- 97. Les automobilistes et la Circulation au Cameroun : violence et agression routière**
Placide AKOA OWONA..... 1533-1552
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.97>
- 98. Acteur stratégique et agir stratégique dans des actions décoloniales du M.P.S.R.**
Patoin-Samba Juste Honoré OUÉDRAOGO..... 1553-1571
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.98>
- 99. La famille contemporaine à l'épreuve de la criminalité juvénile à Allada**
SOKOU Donatien..... 1572-1583
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.99>

Science de l'éducation

- 100. Comparaisons entre la fiche pédagogique du français langue seconde et le français langue étrangère. Importances, difficultés et perspectives du français langue seconde**
Sanodji Yonbel Abiathar & Djimrabei Mbaindo 1584-1595
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.100>
- 101. Accompagnement psychopédagogique des homosexuels dans les institutions éducatives en République du Bénin**
CHOGOLOU ODOUWO Guillaume Abiodoun 1596-1610
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.101>
- 102. Rapport à la contraception et grossesse en cours de scolarité chez les filles au Collège Moderne de Languibonou (Côte d'Ivoire)**
Amani Maxime YAO..... 1611-1621
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.102>



Les entraves au développement de la ville secondaire de Napié (région du Poro-Côte d'Ivoire)

Monhmon Adjaratou KONÉ

*Équipe de Recherche Espace Système et Prospective (ERESP)
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
Email : kemorakone2@gmail.com ;*

Kra Serge Vincent KOUADIO

*Équipe de Recherche Espace Système et Prospective (ERESP)
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
E-mail : vincentk2012@yahoo.fr ;*

N'Taho Élisabeth Juana GRIS

*Équipe de Recherche Espace Système et Prospective (ERESP)
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
Email : juanagriselisa@gmail.com*

&

Anoh Blaise KACOU

*Doctorant, Équipe d'accueil : Espaces, Territoires, Aménagement,
Milieux et Populations (ETAMP)
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
Email : kacouanohblaise@gmail.com*

Date de soumission : 16-02-2025

Date de publication : 31-03-2025

doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i2.75>

Résumé

Située dans le nord ivoirien, Napié est une ville secondaire qui peine à se développer. L'objectif général de la présente étude est d'analyser les entraves au développement de Napié. Pour y parvenir, plusieurs techniques de collecte des données ont été utilisées notamment la recherche documentaire, l'observation directe du terrain, l'enquête par interview et l'enquête par questionnaire auprès de 340 chefs de ménage. Les résultats de l'étude montrent que les entraves au développement de la ville secondaire de Napié sont nombreuses. Il s'agit essentiellement des entraves spatiales notamment, un faible niveau d'urbanisation, un assainissement encore à l'étape précaire et traditionnel, une prolifération des déchets solides, une insuffisance des ouvrages de drainage, une mauvaise gestion des eaux usées domestiques par les ménages et un accès limité à l'eau potable.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, Napié, entrave, développement, ville secondaire

Obstacles to the development of the secondary town of Napié (Poro-Côte d'Ivoire region)

Abstract

Located in the north of Côte d'Ivoire, Napié is a secondary town that is struggling to develop. The general objective of this study is to analyse the obstacles to the development of Napié. To achieve this, several data collection techniques were used, including documentary research, direct field observation, an interview survey and a

questionnaire survey of 340 heads of household. The results of the study show that there are many obstacles to the development of the secondary town of Napié. These are essentially spatial obstacles, notably a low level of urbanisation, sanitation that is still at a precarious and traditional stage, a proliferation of solid waste, inadequate drainage works, poor management of domestic wastewater by households and limited access to drinking water.

Key words: Côte d'Ivoire, Napié, hindrance, development, secondary town

Introduction

La présente étude s'inscrit dans la réflexion globale sur les enjeux et défis de développement des villes secondaires en Côte d'Ivoire. Le développement urbain en Côte d'Ivoire s'inscrit dans une politique de décentralisation introduite par le colon français en 1912 et reprise par l'Etat à partir de 1980 (J. J. N. B. Kadja, 2020 : 10). Cette politique de décentralisation a été conçue dans le but d'être le principal facteur de développement local. Elle favorise un transfert de compétences à des autorités locales pour un meilleur développement local. Vu sous cet angle, la décentralisation apparaît alors comme un instrument de développement des villes secondaires majoritairement marginalisées (M. A. Koné, 2023 : 56). Cependant, la réalité reste pour le moins ambiguë à bien des égards, puisqu'après plusieurs années d'expériences, les villes secondaires ivoiriennes baignent dans un contexte de développement particulièrement difficile. La plupart de celles-ci végètent, régressent et peinent à se développer (K. P. Konan, 2011 : 8). Ces difficultés de développement laissent penser à une impuissance ou un désengagement de l'Etat puisque les entités décentralisées n'ont pas les moyens face à une absence ou insuffisance de mesures d'accompagnement conséquentes de l'Etat (K. S. V. Kouadio, 2023 : 37). À l'instar des villes secondaires de la Côte d'Ivoire, la ville de Napié située dans la région du Poro au nord ivoirien souffre des limites de la décentralisation. C'est aujourd'hui une ville en crise en dépit de la politique de décentralisation. Elle connaît en effet une diversité d'entraves à son développement qu'il convient de mettre en relief. C'est dans cette optique que l'objectif général de cette étude est d'analyser les entraves au développement de la ville secondaire de Napié.

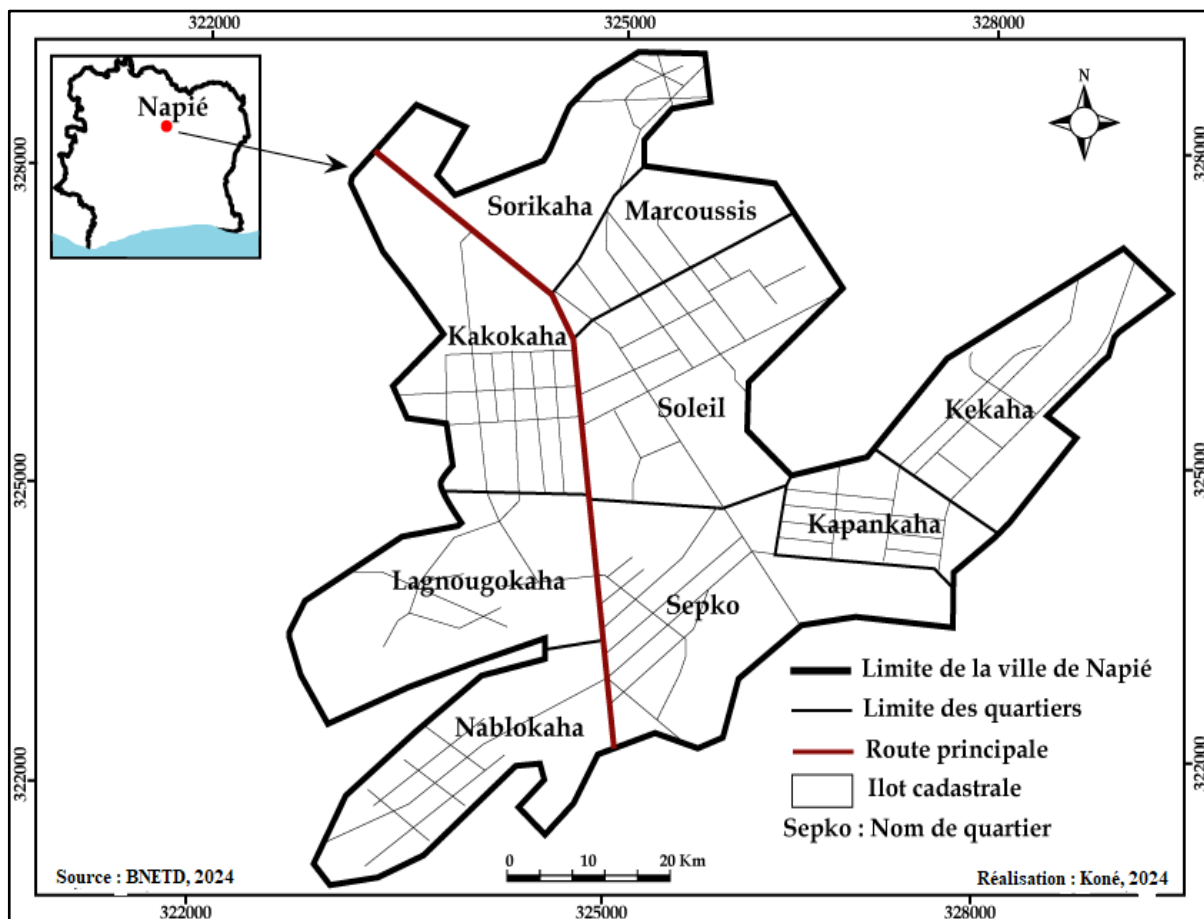
1. Approche méthodologique

1.1. Présentation de la zone d'étude

Napié ou Napiélé Dougou est une ville de transit à vocation agricole située au Nord ivoirien dans la région du Poro. Elle est dans le département de Korhogo à environ 16 kilomètres de la ville de Korhogo. La commune de Napié abrite de grands champs de coton, d'anacardes et de produits vivriers. Elle est le lieu de départ de nombreux produits agricoles vers les principaux pôles urbains du pays et ceux des pays frontaliers. Depuis 1996, la ville de Napié est reliée au réseau routier national. Elle est considérée aussi comme un carrefour commercial à cause de la

présence de grandes structures cotonnières et agricoles. En raison de la présence de ses champs et de sa position de ville routière, la commune est très fréquentée en saison de campagne par les pisteurs. Des particuliers y viennent aussi pour marchander le coton, la mangue et la noix cajou. Les autochtones de Napié sont dominés par le grand groupe Sénoufo et les Malinkés. Quant aux allochtones, ils sont représentés non seulement par plusieurs ethnies de la Côte d'Ivoire mais aussi par les ressortissants de la CEDEAO. La population de Napié est divisée en trois grands groupes religieux (Animisme, Islam, Christianisme). Le périmètre urbain est subdivisé en neuf (09) quartiers qui sont : Soleil, Sepko, Kakokaha, Marcoussis, Sorikaha, Lagnougokaha, Kapankaha, Kekaha, Nablokaha (Cf. Figure 1).

Figure 1 : Présentation de la ville de Napié



Source : BNETD, 2024

1.2. Méthode de collecte des données

Deux méthodes de collecte des données ont été nécessaires dans la présente étude. Il s'agit de la recherche documentaire et des enquêtes de terrain. La recherche documentaire a consisté à consulter des ouvrages généraux et spécifiques, des documents statistiques et cartographiques en rapport avec le développement urbain et les entraves au développement urbain. Un fond de

carte fournie par le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) conçu à l'échelle de 1/20000, composé des limites des quartiers a été utilisé. À la suite de la recherche documentaire, des enquêtes de terrain ont été réalisées. Il s'agit de l'observation directe du terrain, l'enquête par interview et l'enquête par questionnaire. Grâce à la technique d'observation directe du terrain, des entraves spatiales au développement de la cité de Napié ont été constatées de visu. Les entretiens ont été effectués auprès des personnes ressources à savoir : le Maire de la ville de Napié, le Secrétaire Générale de la mairie, un agent du conseil régionale de Korhogo, un agent de l'UVICOCI ainsi que le directeur du service technique de la mairie. Les échanges ont porté sur les limites de la politique de décentralisation et les entraves au développement de la ville de Napié. L'enquête par questionnaire a été menée auprès des chefs de ménages de la ville de Napié. Selon le RGPH de 2021, la ville de Napié compte, 2 032 ménages. Pour une meilleure couverture spatiale de la zone d'étude, l'enquête par questionnaire a été menée auprès d'un échantillon de 340 chefs de ménages choisis dans les neuf quartiers de la ville de Napié. Le calcul de la taille de l'échantillon a eu pour substrat la formule de Aragon et al, (2009), cité par K. S. V. Kouadio, (2023 : 73).

$$n = \frac{x^2(PQ)N}{[e^2(N - 1) + Z^2(PQ)]}$$

Avec : n = taille de l'échantillon, N = taille de la population mère. Dans ce cas précis, il s'agit du nombre de ménage de la commune d'Abobo estimé à 2 032 selon le RGPH 2021, Z = niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite 3, e = marge d'erreur, P = proportion estimée de population (ménage dans notre cas) supposée avoir les caractères recherchés. Cette proportion qui varie de 0,0 à 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de la proportion, celle-ci est fixée à 50% (0,5), ce qui correspond au cas le plus défavorable, c'est-à-dire la dispersion la plus grande.

Application de la formule : On sait que : Q = 1 – P, alors si on présume que P = 0,50 donc Q = 0,50. Par ailleurs, à un niveau de confiance de 95 %, Z = 1,96 et la marge d'erreur e = 0,05.

$$n = \frac{1,96^2 * 0,5 * 0,5 * 2\ 032}{[0,05^2(2\ 032) + 1,96^2(0,5 * 0,5)]} = 323$$

À un niveau de confiance de 95 %, la taille minimale des ménages représentatifs à interroger est estimée à 323. Pour pallier d'éventuels refus ou une défection de certains enquêtés, un réajustement de la taille de l'échantillon a été effectué comme le recommande Gumuchian *et al.*, (2000 : 122). Ainsi, pour compenser la perte anticipée, il importe de multiplier la taille de

l'échantillon par l'inverse des taux de réponse (G. M. Niamké 2016 : 55 et K. S. V. Kouadio, 2023 : 74). Dans cette étude, un taux de réponse à 95 % a été effectué, donc la taille d'échantillon de ménages corrigé est :

$$N = 323 \times \frac{100}{95} = 340$$

La ville de Napié est structurée en 09 quartiers : Soleil, Sepko, Kakokaha, Marcoussis, Sorikaha, Lagnougokaha, Kapankaha, Kekaha, Nalokaha. Pour une meilleure couverture spatiale de l'échantillon, le nombre de chefs de ménage à enquêter par quartier de Napié a été déterminé proportionnellement. La méthode de calcul que nous avons utilisée est "la règle de trois". Exemple du quartier Soleil :

$$X = \frac{229 \times 340}{2\ 032} = 38$$

Les résultats des autres quartiers sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés par quartiers de Napié

Quartiers	Nombre total de ménages	Echantillons
Soleil	229	38
Sepko	319	53
Kakokaha	201	34
Marcoussis	222	37
Sorikaha	124	21
Lagnougokaha	269	45
Kapankaha	201	34
Kekaha	224	37
Nalokaha	243	41
Total	2 032	340

Source : INS, 2021

La ville de Napié est découpée en quartier. Ces quartiers sont des ensembles d'ilots composés de 12 à 16 lots. Pour une meilleure répartition spatiale des enquêtés par quartier, ces derniers ont été choisis en respectant un intervalle de 03 lots par ilot. Les données collectées par la recherche documentaire et les enquêtes de terrain ont été traitées manuellement. La saisie des données a été élaborée avec le logiciel Sphinx pour l'analyse des données quantitatives. Le volet cartographique a été fait à l'aide des logiciels ArcGIS. Le logiciel Excel a été utilisé pour des analyses statistiques descriptives qui ont permis de réaliser les graphiques.

2. Résultats

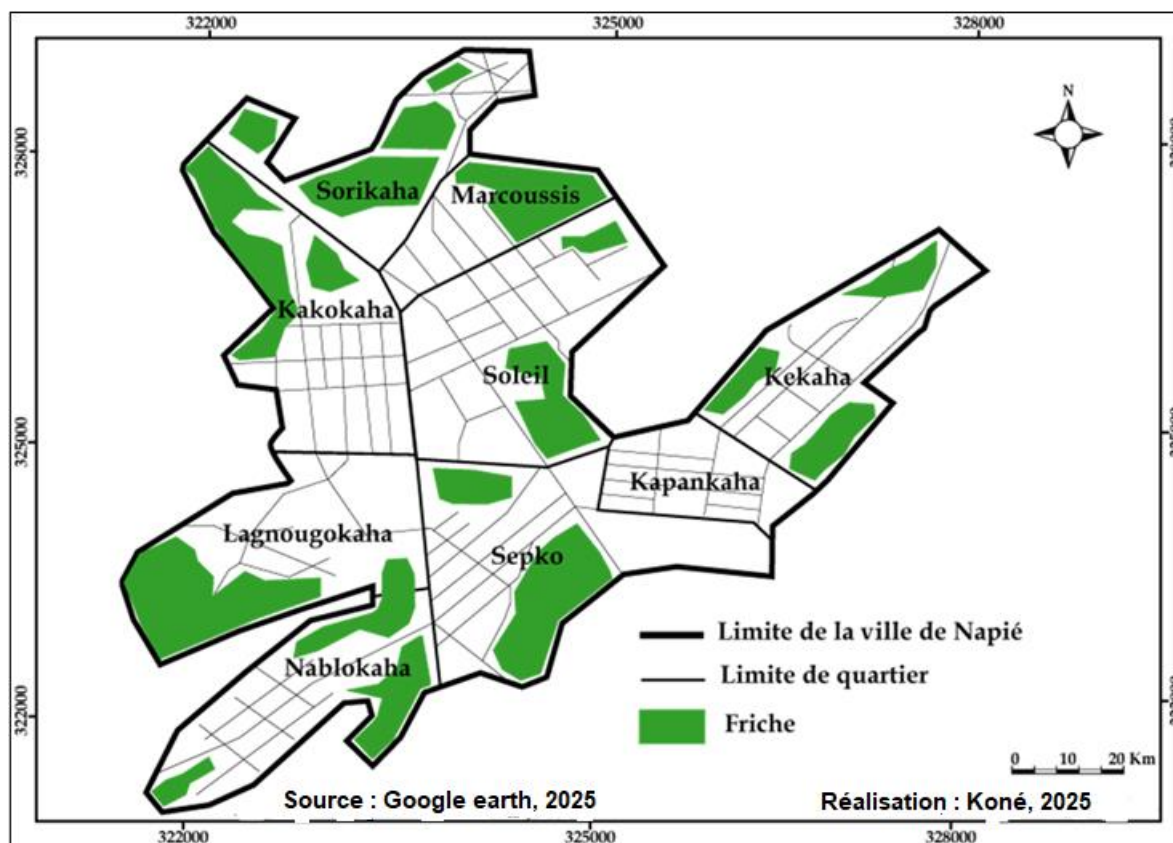
Les entraves au développement de la ville secondaire de Napié sont nombreuses. Cependant, dans le cadre de cette étude, cinq entraves spatiales retiennent notre attention. Il s'agit du faible

niveau d'urbanisation, de l'assainissement encore à l'étape précaire et traditionnel, d'une insuffisance des ouvrages de drainage, d'une mauvaise gestion des eaux usées domestiques par les ménages et d'un accès limité à l'eau potable.

2.1. Un faible niveau d'urbanisation

La ville de Napié connaît un faible niveau d'urbanisation. En effet, une observation directe de Napié donne de constater qu'elle présente l'image d'un bourg, c'est-à-dire un gros village. La plupart des rues des quartiers périphériques ne sont pas ouvertes en dépit du lotissement. La ville présente des ilots laissés sans entretien avec des hautes herbes. Présents dans presque tous les quartiers de Napié, ces friches sont utilisées par les riverains pour la culture du maïs, des arachides, des patates (...) en saison pluvieuse. Après la saison pluvieuse, certaines friches sont abandonnées, cependant, d'autres sont utilisées pour la culture des vivriers à faible teneur en eau. La figure ci-dessous présente les friches dans la ville de Napié (Cf. Figure 2).

Figure 2 : Les territoires de friches dans la ville de Napié



Source : Google earth, 2025

Par ailleurs, la présence des friches au sein de la ville de Napié s'explique par le fait que de nombreuses personnes ayant acquis les terres n'ont pas les moyens nécessaires pour bâtir des logements propres à une ville. En conséquence, Napié présente encore des quartiers bâtis en

mode d'habitat rural. Cela veut dire que les habitations qu'on y retrouve sont faites en terre battue, matériaux de récupération et de pailles. Les maisons sont très resserrées et en désordres de sorte qu'il est très difficile de reconnaître la délimitation des cours. Si l'habitat rural est visible dans presque tous les quartiers de Napié, il n'en demeure pas moins que la palme revient aux quartiers Sekpo et Kapankaha (Cf. Photo 1).

Photo 1 : Vue d'un habitat de type rural au quartier Sekpo de la ville de Napié



Crédit photo : Koné, 2025

2.2. L'assainissement encore à l'étape précaire et traditionnel

Dans la ville de Napié, l'assainissement est encore à l'étape précaire et traditionnel. En effet, n'ayant pas assez de poubelles pour y mettre les ordures ménagères, les populations choisissent des lieux pour en faire des décharges sauvages. Le ramassage des ordures de ces décharges par le service technique de la mairie n'est pas régulier. L'inefficacité de la mairie dans le ramassage des ordures est liée au vieillissement et à l'insuffisance du matériel de ramassage. Avec 20 m³ de production journalière d'ordures ménagères, les moyens de ramassage des ordures sont encore rudimentaires. Et pourtant, à l'instar de toutes les villes de Côte d'Ivoire, la Ville de Napié devrait bénéficier de l'intervention de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) mais cela n'est pas le cas. Selon le décret de 2017-692 du 25 octobre 2017, l'Agence a été créée pour assister les mairies en matière opérationnelle de gestion des ordures. Par ailleurs, le réseau d'assainissement des eaux usées domestiques est également insuffisant et défectueux. La précarité et l'insalubrité du territoire urbain de Napié se présente de plus en plus comme l'un des clichés de la dégradation de l'environnement urbain. La difficile gestion des

déchets liquides et solides dans la ville rend compte de cette précarité. En l'absence de réseau d'égout et de l'insuffisance de caniveaux, la gouvernance de l'assainissement dans la ville de Napié constitue une carence qui impacte la qualité du cadre de vie des populations. Les rues, les friches ainsi que les lots non mis en valeur deviennent les lieux privilégiés de dépôts des ordures. La photo ci-dessous présente un dépôt d'ordures au quartier Soleil (Cf. Photo 2).

Photo 2 : Vue d'un dépôt d'ordures au quartier Soleil de Napié



Crédit photo : Koné, 2025

2.3. Une insuffisance des ouvrages de drainage

Dans la ville de Napié, il y a une insuffisance des ouvrages de drainage des eaux. En effet, les ouvrages de drainages ne suivent pas la croissance de la population et de l'espace bâti. Et pourtant, face à la dynamique urbaine et l'insuffisance des moyens d'actions des autorités communales, les besoins en ouvrages de drainage sont devenus importants dans la ville. Les ouvrages de drainages qui existent sont pour la plupart défectueux et servent souvent de dépotoirs d'ordures ménagères ainsi que d'évacuation des eaux usées. Cela crée des difficultés d'évacuation des eaux pluviales entraînant leur stagnation sur les terrains avoisinants ou sur les routes secondaires de la ville. Par ailleurs, l'inexistence de système de drainage dans les quartiers non bitumés pose souvent des problèmes d'accessibilité à cause de l'érosion des voies et la stagnation des eaux de pluies en saison pluvieuse. Le réseau de drainage des eaux de la ville de Napié est composé de 2,2 Km de caniveaux le long de la voirie. Il est nettement insuffisant pour drainer les eaux de pluies et les eaux usées des populations. Une large majorité

de la voirie de Napié n'a pas de réseaux de drainage. En conséquence, on peut apercevoir des eaux usées drainer dans la rue (Cf. Photo 3).

Photo 3 : Ecoulement de l'eau usée sur la route au quartier Sepko

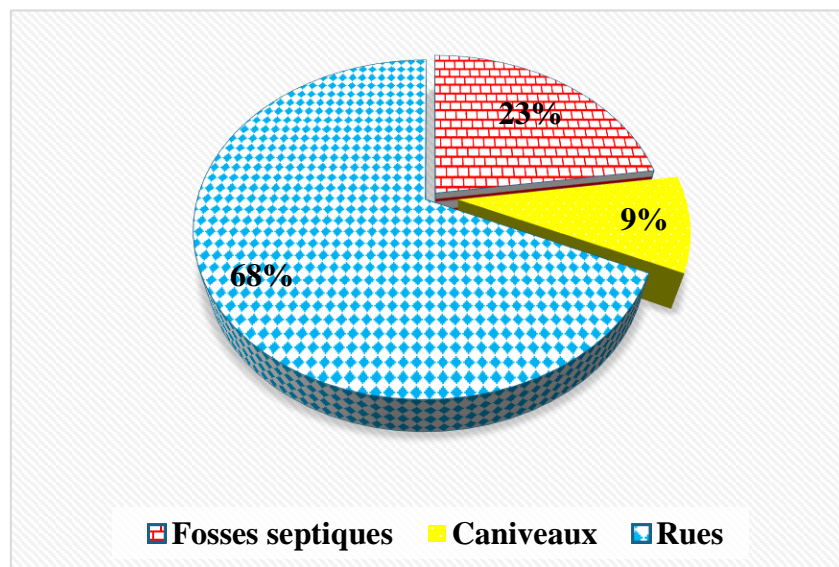


Crédit photo : Koné, 2025

2.4. Une mauvaise gestion des eaux usées domestiques par les ménages

Dans la ville de Napié, les moyens utilisés pour la gestion des eaux usées domestiques dans les ménages sont les fosses septiques, les caniveaux et la rue. Mais, les rues et les fosses septiques sont les plus utilisés par les ménages (Cf. Figure 3).

Figure 3 : Modes d'évacuation des eaux usées et domestiques par les ménages de Napié



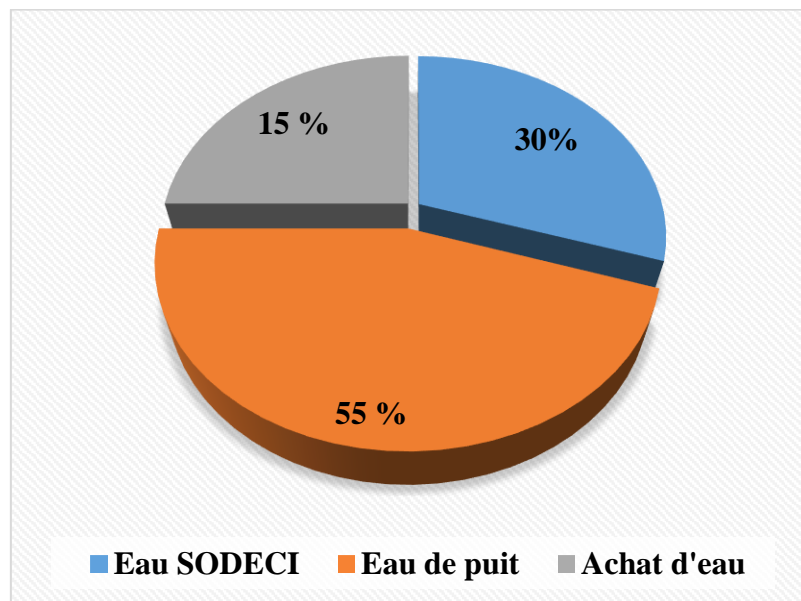
Source : Enquêtes de terrain, 2025

A Napié, 68 % des ménages évacuent les eaux usées domestiques dans la rue contre 23 % dans les fosses septiques et 9 % dans les caniveaux. L'évacuation des eaux usées domestiques dans la rue est non seulement à la base de l'enlaidissement du paysage urbain de Napié mais, elles gênent quelques fois la circulation. Les eaux de toilette dégagent des odeurs nauséabondes. Ces odeurs désagréables sont nuisibles quand elles sont présentes en forte concentration dans l'air. De telles odeurs se retrouvent dans le voisinage des rues servant d'évacuation des eaux usées domestiques. Elles peuvent réduire l'appétit, provoquer des migraines, des nausées, des vomissements et la prolifération des mouches. Les mouches, lorsqu'elles sont nombreuses peuvent constituer une nuisance très désagréable en harcelant les gens pendant leur travail ou leur repos. Elles souillent l'intérieur et l'extérieur des habitations avec leurs déjections. Elles peuvent aussi avoir un impact défavorable sur les esprits, vu que leur présence est considérée comme révélatrice d'un manque d'hygiène.

2.5. Un accès limité à l'eau potable

En Côte d'Ivoire, l'eau potable est d'abord l'eau fournit la Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire (SODECI). En région savanicole, notamment la ville de Napié avec sa très longue saison sèche, fait face à une pénurie en eau potable. Dans la ville de Napié, les ménages ont trois modes d'approvisionnements en eau qu'il convient de mettre en relief. En effet, 55 % des ménages de Napié s'approvisionnent en eau de puit, 30 % en eau de SODECI et 15 % par achat d'eau. On remarque que la majorité des ménages s'approvisionnent en eau de puits. Et pourtant, les puits à Napié sont souvent profonds et couverts avec des feuilles de tôles rouillées, ce qui est un danger pour les populations car la rouille peut être source de maladies. Par ailleurs, des accidents de puits perturbent souvent la quiétude des populations. En effet, 12 % des ménages ont affirmé avoir été victime d'accidents de puits au cours des 12 derniers mois précédent le mois de l'enquête. Aussi, l'accès à l'eau courante (eau SODECI) est difficile à cause des coupures intempestives et incontrôlées de l'eau dans la ville liées en grande partie à la longue sèche qui touche aussi la cité de Napié. C'est au cours de cette période que le problème d'accès à l'eau potable atteint des proportions beaucoup plus inquiétantes car même les puits fournissent difficilement de l'eau aux ménages. Certains d'entre elles s'assèchent. En outre, une partie des ménages de Napié achète l'eau potable. En sommes, dans la ville de Napié, on dénombre que 45 % des ménages s'approvisionnent en eau de puit, 30 % en eau de SODECI et 25 % par achat d'eau (Cf. Figure 4).

Figure 4 : Modes d'approvisionnements en eau par les ménages de Napié



Source : Enquêtes de terrain, 2024

3. Discussion

La présente étude a mis en relief les entraves au développement de la ville secondaire de Napié. Ces entraves sont nombreuses. Il s'agit entre autres d'un faible niveau d'urbanisation, de l'assainissement encore à l'étape précaire et traditionnel, la prolifération des déchets solides, d'une insuffisance des ouvrages de drainage, d'une mauvaise gestion des eaux usées domestiques par les ménages et d'un accès limité à l'eau potable. Si les résultats de cette étude dans la ville de Napié sont similaires à celles de précédentes études dans d'autres villes il n'en demeure pas moins qu'elles diffèrent aussi. Les résultats de cette étude abondent dans le même sens que d'autres études qu'il convient de mettre en relief. Ainsi, à l'instar de la cité de Napié, la ville secondaire de Sandégué éprouve aussi les mêmes difficultés de développement. En effet, selon S. Kamagaté (2022 : 73), Sandégué est une ville en crise. Les entraves à son développement sont diverses notamment le faible niveau d'urbanisation et l'assainissement encore à l'étape précaire et traditionnel. En dépit de son statut de chef-lieu de département, les populations de la ville de Sandégué éprouvent des difficultés d'accès à l'eau potable. Ces résultats sont identiques à ceux de F. A. Memel (2023 : 634) concernant la ville de secondaire de Bonoua. Pour lui en effet, les marqueurs les entraves aux développement de Bonoua ou marqueurs spatiaux de la crise urbaine de Bonoua sont la prolifération des déchets solides non ramassés, le rejet dans la nature des eaux usées conséquences d'une mauvaise gestion ainsi que les problèmes de drainages des eaux etc. Abondant dans le même sens, S. Kambiré (2018 : 73)

évoque les entraves au développement de la ville de Doropo à l'extrême nord-est de la Côte d'Ivoire. Sandégué est une ville qui peine à se développer à cause d'une diversité de problèmes dont les problèmes d'assainissement, de gestion des eaux usées et domestiques, l'accès à l'eau potable etc. Par ailleurs, d'autres études ont des résultats différentes des nôtres. Elles mettent l'accent sur des entraves économiques alors que dans notre étude à Napié, nous avons abordés les questions d'entraves spatiaux. F. A. Memel (2012 : 253) évoque que les entraves au développement des villes secondaires sont liées au fait qu'elles éprouvent des difficultés à trouver des ressources financières nécessaires pour leur fonctionnement. Selon lui, les principales sources de revenus des villes secondaires sont constituées par des taxes sur les marchés, les redevances des usagers, mais surtout de la dotation de fonctionnement de l'Etat laquelle a fait défaut du fait de la crise des finances publiques. Il fait référence à cet effet à la ville de Dabou au sud ivoirien. Cette réalité d'entraves financières au développement a été décrite par C. I. Loba, *et al* (2019 : 338) concernant la cité de Sassandra. Par ces auteurs, la faiblesse des taxes communales, l'instabilité des dotations de l'État et la centralisation de la chaîne fiscale sont les principales entraves au développement de la ville de Sassandra.

Conclusion

La présente étude a mis en relief les entraves au développement de la ville secondaire de Napié. Il s'agit essentiellement des entraves spatiales au développement à savoir : un faible niveau d'urbanisation, un assainissement encore à l'étape précaire et traditionnel, une prolifération des déchets solides, une insuffisance des ouvrages de drainage, une mauvaise gestion des eaux usées domestiques par les ménages et un accès limité à l'eau potable. En revanche, d'autres entraves au développement de la cité de Napié existent, elles sont d'ordres politiques, économiques, touristiques etc. Face aux problèmes de développement que rencontrent les villes secondaires en Côte d'Ivoire en particulier la ville de Napié, il est urgent que la politique de décentralisation soit une réalité palpable avec des ressources nécessaires et suffisantes pour un meilleur développement de Napié.



Références bibliographiques

COULIBALY Moussa, 2016, *Dégradation de l'environnement et santé à Daloa*, Thèse de Doctorat de Géographie de la santé, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody Abidjan, 356 p.

GUMUCHIAN Hervé, MAROIS Claude et FEVRE Véronique, 2000, *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*, Les Presses de l'Université de Montréal, 425p.

Institut National de la Statistique (INS) Côte d'Ivoire, 2021, *Synthèse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)*, INS, Côte d'Ivoire, 69 p.

LOBA Ilcima Carine, ATTA Koffi Lazare, MEMEL Armel Frédérique, 2019, « Les Entraves au Développement des Villes en Côte d'Ivoire : Cas de la Ville de Sassandra (sud-ouest de la Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, September 2019 édition Vol.15, N°25 ISSN: 1857-7881 (Print) eISSN 1857-7431, p.338-347.

MEMEL Frédéric Armel, 2012, *Ressources communales et aménagement urbain en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Dabou*, Thèse unique de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire), 351 p.

MEMEL Frédéric Armel, 2023, « Les marqueurs spatiaux de la crise urbaine à Bonoua », *Revue Internationale du chercheur*, Volume 4 : Numéro 2, pp. 624 – 648

NIAMKE Gnanké Mathieu, 2016, *Dégradation de l'environnement et santé de la population dans la ville d'Aboisso*, Thèse unique de géographie, Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët Boigny, 273 p.

KADJA Jean Joël Niamké Boua, 2020, *Décentralisation et développement des centres urbains de la région de l'Agneby-Tiassa*, Thèse unique de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire), 271 p.

KAMAGATÉ Souleymane, 2022, *Sandégué, une ville moyenne dans la politique de développement local en Côte d'Ivoire*, Mémoire de Master de recherche en géographie, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny, 121 p.

KAMBIRÉ Sié, 2018, *Une ville en développement dans une région marginalisée : cas de Doropo à l'extrême nord-est de la Côte d'Ivoire*, Mémoire de Master de recherche en géographie, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny, 164 p.



KONAN Kouamé Pascal, 2011, *Développement urbain en Côte d'ivoire : cas de la ville de Dimbokro*, Thèse unique de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire), 337 p.

KONÉ Monhmon Adjaratou, 2024, *L'urbanisation de Korhogo, ville capitale dans le nord de la Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat Unique en Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, 341 p.

KOUADIO Kra Serge Vincent, 2023, *Etude géographique de l'insécurité urbaine en Côte d'Ivoire : cas d'Abobo, Cocody et Grand-Bassam*, Thèse de Doctorat Unique en Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, 500 p.

KOUASSI Konan, 2013, *Insalubrité, gestion des déchets ménagers et risque sanitaire infanto-juvénile à Adjamé*, Thèse de Doctorat Unique en Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, 597 p.